

Public et prérequis

- § Cadres et dirigeants des entreprises de transport de marchandises
- § Cadres des entreprises industrielles et commerciales en relation avec le secteur économique du transport et de la logistique

Durée

- § 2 jours (14 h)

Principaux contenus

- § Principaux aspects du cadre réglementaire européen
- § Réglementation nationale générale du transport routier de « marchandises »
- § Réglementation relative à l'organisation des tournées et des « voyages »
- § Contrat de transport, le contrat de location avec conducteur, le contrat d'entreposage, le contrat de commission de transport

Modalités de la formation

- § Présentiel

Documents administratifs remis

- § Certificat de réalisation.
- § Attestation de fin de formation.



LES FONDAMENTAUX EN REGLEMENTATION ET DROIT DU TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES

Objectifs généraux

- u Acquérir l'ensemble des connaissances juridiques et réglementaires nécessaires à la fonction d'encadrement pour les différentes parties prenantes
- u Préciser les obligations respectives, les modalités de contrôle internes et externes, le cas échéant les sanctions ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour prévenir ces risques

Les plus de la formation

- u Formation animée par un expert de la réglementation en transport de marchandises
- u Une formation s'appuyant sur une vision très opérationnelle illustrée par de nombreux cas et exemples
- u Des apports techniques et réglementaires, tout en restant très pragmatiques

Mode d'évaluation des acquis

- u Evaluation au fur et à mesure de la progression.
- u Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation

- u Attestation de fin de formation
- u Sans niveau spécifique
- u Codes RCNP/RS : Non inscrit
- u Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- u /

Les fondamentaux en réglementation et droit du transport routier de marchandises

PROGRAMME

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
§ Vérification du respect des prérequis § Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels § Présentation de la formation § Modalités pratiques § Tour de table		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
1	Acquérir l'ensemble des connaissances juridiques et réglementaires nécessaires à la fonction d'encadrement	3 h 30
<p><i>Principaux aspects du cadre réglementaire européen :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> § Règlement CE n° 1071/2009 du 21/10/2009 établissant des règles communes sur les conditions à respecter pour exercer la profession de transporteur par route : <ul style="list-style-type: none"> - Définition, périmètre de responsabilité du « gestionnaire de transport » (Notion nouvelle) § Directive 2002-15 CE du 11/03/2002 relative à l'aménagement du temps de travail des personnes exécutant des activités mobiles de transport routier <p><i>Réglementation nationale générale du transport routier de "marchandises"</i></p> <ul style="list-style-type: none"> § Organisation des transports routiers en France : Décret 2016-1550 du 17 novembre 2016 : <ul style="list-style-type: none"> - Transport pour compte d'autrui - Transport pour compte propre - Capacité financière des entreprises de transport et de location § Document de suivi, action directe en paiement et privilège du voiturier : Loi n°98-69 (6/2/1998) § Délais de paiement « transport » : loi du 5 janvier 2006 § Cadrage de l'achat de transport routier de marchandises : Loi n° 95-96 (1/2/1995) dite « sécurité et modernisation » : <ul style="list-style-type: none"> - Prestations annexes : définition et conséquences en cas de dommage. § Co-responsabilité pénale du donneur d'ordres, notamment si surcharge (Articles R 121-1 à R 121-5 du Code de la route) 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Acquérir l'ensemble des connaissances juridiques et réglementaires nécessaires à la fonction d'encadrement	3 h 30
<p><i>Réglementation relative à l'organisation des tournées et des « voyages »</i></p> <ul style="list-style-type: none"> § Gestion des temps des conducteurs : <ul style="list-style-type: none"> - Règlement 561/2006 du 15 mars 2006 - Durées maximales de temps de service - Evolutions depuis le 11 avril 2007 - Livret individuel de contrôle (LIC) et l'horaire de service (V.L.) § Documents obligatoires à bord du véhicule : <ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des documents devant se trouver à bord - Lettre de voiture (compte d'autrui) et document d'accompagnement de la marchandise en transport pour compte propre. - Durées de conservation des différents documents <p><i>Prévention des risques :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> § Prévenir le travail dissimulé : <ul style="list-style-type: none"> - Référencement des fournisseurs de transport (documents obligatoires à demander – loi du 11 3 1997 et décret sous-traitance transport n° 2003-295 du 26/12/2003) - Attestation d'emploi du conducteur (cas des ressortissants de l'espace économique européen et des autres) § Prévenir l'accident sur site : protocole de sécurité (arrêté n° 2008-444 du 7/03/2008) 		MOYENS A PLANIFIER Salle équipée d'un ensemble multimédia

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
3	Préciser les obligations respectives, les modalités de contrôle internes et externes	7 h 00
Contrat de transport :		MOYENS A PLANIFIER
<ul style="list-style-type: none"> § Principales caractéristiques du contrat de transport <ul style="list-style-type: none"> - Selon le Code de Commerce en national et la LOTI - Selon la CMR à l'international - Contrat – type général du 6 /4 /1999 et les autres contrats – type spécifiques - Contrat de sous-traitance (Décret n° 2003 – 1295 du 26/12/2003) § Contrat de commission de transport : <ul style="list-style-type: none"> - Spécificités du contrat de commission français - Différences entre commissionnaire de transport et transitaire - Portée et validité des conditions générales de vente § Location de véhicules industriels avec conducteurs <ul style="list-style-type: none"> - Obligations respectives du bailleur et du locataire - Contrat – type « location avec conducteur » du 19 /6/ 2014 (Décret n° 2014-644) § Contrat d'entreposage : <ul style="list-style-type: none"> - Caractéristiques du contrat de dépôt - Cahier des charges logistiques - Conditions générales de vente du prestataire logistique § Litiges marchandises dus au transport : <ul style="list-style-type: none"> - Connaître et appliquer les principaux mécanismes de traitement des litiges en national et CMR - Composition du dossier « litige » 		Salle équipée d'un ensemble multimédia

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
/	Bilan et synthèse du stage	/
<ul style="list-style-type: none"> § Bilan de la formation § Synthèse du stage § Evaluation de satisfaction de la formation 		MOYENS A PLANIFIER
		Salle équipée d'un ensemble multimédia